Avis du Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées

Création d'une plate-forme industrielle au Pont-de-Lescun
Vallée d'Aspe

Contexte de la demande

La Communauté des communes de la vallée d'Aspe présente un dossier d'installation d'une plate-forme destinée à accueillir une activité industrielle qui serait destinée à l'extension de la production de l'usine Toyal jouxtant le site prévu pour la future plate-forme industrielle. L'ensemble est situé dans le parc national des Pyrénées, à 6 km à vol d'oiseau du cœur du parc.

Rappelons que sur le site du Pont-de-Lescun, commune d'Accous en vallée d'Aspe, l'industriel Toyal produit annuellement quelque 2000 tonnes de poudre d'aluminium et 1400 tonnes de pâtes d'aluminium. Cette usine, du fait d'une modification de réglementation (abaissement du seuil d'application des normes Seveso 2 de 2000 tonnes à 500 tonnes de production par an), doit être mise en conformité.
Une augmentation de la production est envisagé par l'industriel avec un nouveau procédé de fabrication. L'industriel avait choisi la zone industrielle de Lacq pour installer une nouvelle unité de production (6 emplois supplémentaires), en raison des atouts du site de Lacq notamment pour la sécurité, et en raison des contraintes environnementales du site d'Accous (étroitesse du site, parc national, zone Natura 2000), tout en garantissant le maintien de l'unité de production et les emplois occupés à Accous.
Pour faire cesser la grève de la faim engagée par le député de la circonscription qui pensait qu'il s'agissait de la délocalisation de toute l'usine Toyal à Lacq, un protocole fut signé pour garantir le maintien de l'usine Toyal et de son projet d'extension au Pont-de-Lescun. Ce protocole a été actualisé le 9 octobre 2007 à Accous.

Les rejets, principalement des solvants

La production actuelle utilise comme solvant du white spirit, environ 6000 tonnes régénérées avec un bilan matière qui permet d'évaluer une perte annuelle sous forme de rejets atmosphériques d'environ 90 tonnes.
Le nouveau procédé de fabrication consommerait également des glycols. Selon les indications données par l'industriel Toyal, le stock des solvants serait alors d'environ 8000 tonnes de white spirit et de 500 à 1000 tonnes des deux glycols utilisés (Propylène glycol méthyl éther ou 1- méthoxy propane-2-ol ; Dipropylène glycol méthyl éther ou 1- (1-methoxy propoxy)-2-propanol).
Les rejets actuels de particules d'aluminium ont été considérablement réduits par la pose d'un filtre à particules (de l'ordre de 30 kg/an déclarés).

Effets notables sur le cœur du parc national des Pyrénées

1- Mécanismes d'action

Deux facteurs physiques président aux mécanismes d'action qui rendent notables les effets sur le cœur du parc national : la configuration topographique des lieux et la baisse de température liée à la différence d'altitude entre le site de l'usine Toyal et le cœur du parc. En effet cette baisse de température provoque une condensation de l'eau et des composés les plus lourds figurant dans les solvants utilisés. Du fait de ces deux facteurs, les dépôts de polluants et donc le processus de biocontamination seront renforcés lors des épisodes atmosphériques suivants : vent du nord, brises de vallée (en montagne, l'air des fonds de vallée se déplace le jour vers les sommets mieux ensoleillés en donnant naissance à la brise d'aval le long de la vallée et à la brise montante sur les pentes latérales), blocages atmosphériques (qui empêchent toute dispersion des polluants).

2 - *Effets des principaux rejets des solvants white spirit et glycols*

Selon la fiche toxicologique de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS, fiche n°94), le white spirit est un mélange d'hydrocarbures à composition variable : hydrocarbures paraffiniques de C_8 à C_{12}, hydrocarbures cycloparaffiniques de C_9 à C_{12}. hydrocarbures aromatiques (toluène, xylène, éthylbenzène, triméthylbenzène…) lesquels sont tous reconnus comme nocifs voire dangereux et cancérigènes. De plus, sous l'effet combiné du rayonnement solaire, des oxydes d'azote, voire d'autres espèces chimiques, les composés organiques volatils du white spirit se décomposent photochimiquement dans l'atmosphère pour conduire à la formation d'une part de peroxylacylnitrates responsables d'attaques sévères sur la flore, et d'autre part sont à l'origine de la formation d'une quantité importante d'ozone pouvant, au-delà d'une certaine concentration ou/et d'une certaine durée d'exposition entraîner des lésions de l'appareil respiratoire et du système nerveux plus ou moins réversibles ou chroniques. Soulignons que cette zone géographique est déjà soumise à de fortes concentrations d'ozone. Pour cette toxicité, l'aérologie du site, son enclavement, les inversions thermiques, son ensoleillement ont des influences déterminantes.

Les éthers de glycol sont néphrotoxiques, hématotoxiques et en tératotoxicité expérimentale sur animaux, les éthers de glycols produisent de nombreux effets.

Dans ces conditions, les effets notables sur le cœur du Parc National sont principalement liés au transport atmosphérique, et donc tout particulièrement aux épisodes de vent du nord, aux brises de vallée, aux épisodes de blocage atmosphérique. De telles situations atmosphériques sont très présentes en vallée d'Aspe comme l'attestent les mesures en continu faites d'avril à septembre 2004 à l'aide de quatre stations météorologiques étagées de 250 m (Sarrance) à 1640 m (Somport) : 80 % des journées (Université de Pau et des Pays de l'Adour, programme de recherche PAP « Pyrénées, Air, Pollutions »).

On peut qualifier en deux catégories les effets notables :

- les effets aigus liés au risque accidentel s'il y a explosion et incendie des cuves de dépôts de white spirit et de glycols, par la très grande quantité de vapeurs toxiques qui s'ensuivraient
- les effets chroniques liés aux rejets de production qui se traduisent de deux manières :
  - a- par la contamination de la chaîne alimentaire lors des dépôts par adsorption sur des aérosols
  - b- par une aggravation de la pollution par l'ozone (à des niveaux déjà élevés dans le secteur) du fait des rejets des composés organiques volatils.

Bilan

Le projet présenté par la Communauté des communes de la vallée d'Aspe relatif à une extension du site industriel d'Accous-Lescun comprend deux plates-formes d'une surface totale de 25 000 m^2.

Premièrement, le Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées demande que sur les deux plates-formes d'extension du site industriel d'Accous-Lescun on ne puisse accueillir que des activités qui respectent la norme « zéro émission de polluants » tout en limitant au maximum le risque d'explosion et le risque d'incendie.

Deuxièmement, la première plate-forme d'une surface d'environ 8 000 m^2 étant destinée à l'extension de l'usine Toyal Europe, le Conseil Scientifique a évalué les effets à attendre sur le cœur du parc national des Pyrénées.
En l'état des connaissances scientifiques, compte tenu de la production projetée, les dommages prévisibles sur le cœur du parc national des Pyrénées seront notables, incompatibles avec le caractère du parc national des Pyrénées.
Aussi, pour l'extension de la production de l'industriel Toyal Europe, il est recommandé de rechercher une localisation dans un site qui permette des conditions de production plus efficaces et surtout une meilleure sécurité compte tenu du fait que les solvants utilisés – en stock important -, et la poudre d'aluminium sont des composés hautement inflammables nécessitant un dispositif de sécurité très puissant pour une mise en oeuvre très rapide.

Troisièmement, l'industriel Toyal Europe ayant confirmé que l'usine actuelle du Pont-de-Lescun continuerait sa production, le Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées demande que :

(a-) un suivi soit réalisé pour caractériser les concentrations et les dépôts de particules d'aluminium, de composés organiques volatils, d'ozone en trois points géographiques étagés en altitude (usine, début du plateau de Lhers, cœur du parc national), selon les types de situation atmosphérique. Une évaluation environnementale sera faite après une année de mesures.

(b-) une surveillance épidémiologique et toxicologique de la flore et la faune, domestiques et sauvages, validée par le Parc National des Pyrénées soit mise en place dans la vallée en amont du site de production.

(c-) il soit inscrit dans le cahier des charges de la mise aux normes Seveso 2, le piégeage des rejets à la source des particules d'aluminium et des composés organiques volatils.

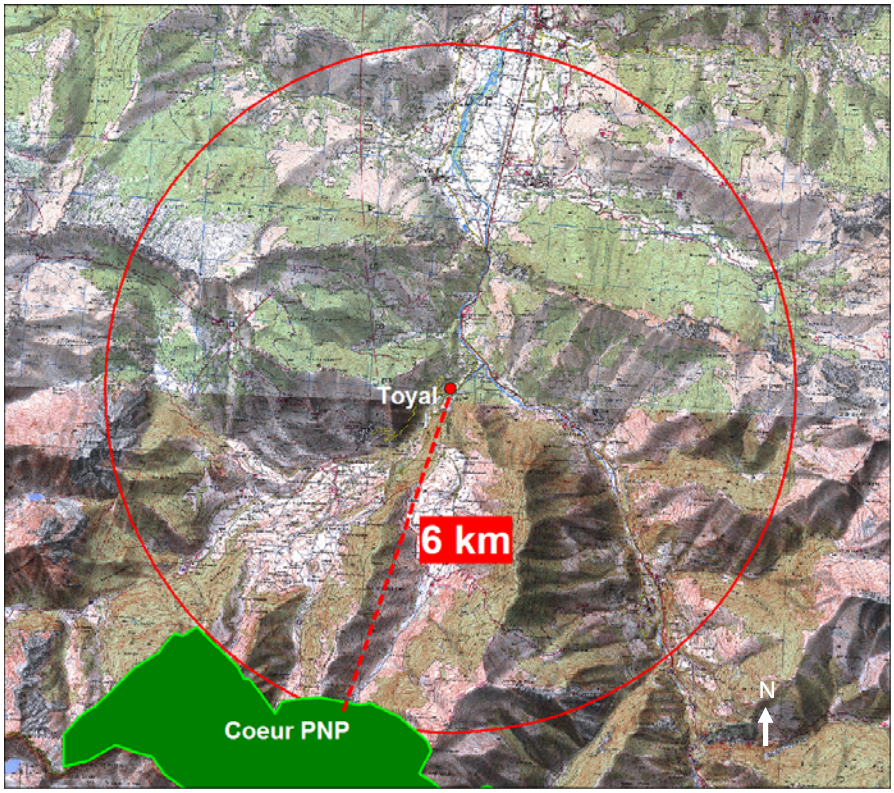
Rappelons que la France s'est engagée au plan international, dans le cadre du protocole de GÖTEBORG, à réduire ses émissions de composés organiques volatils d'environ 40 % entre 1999 et 2010.

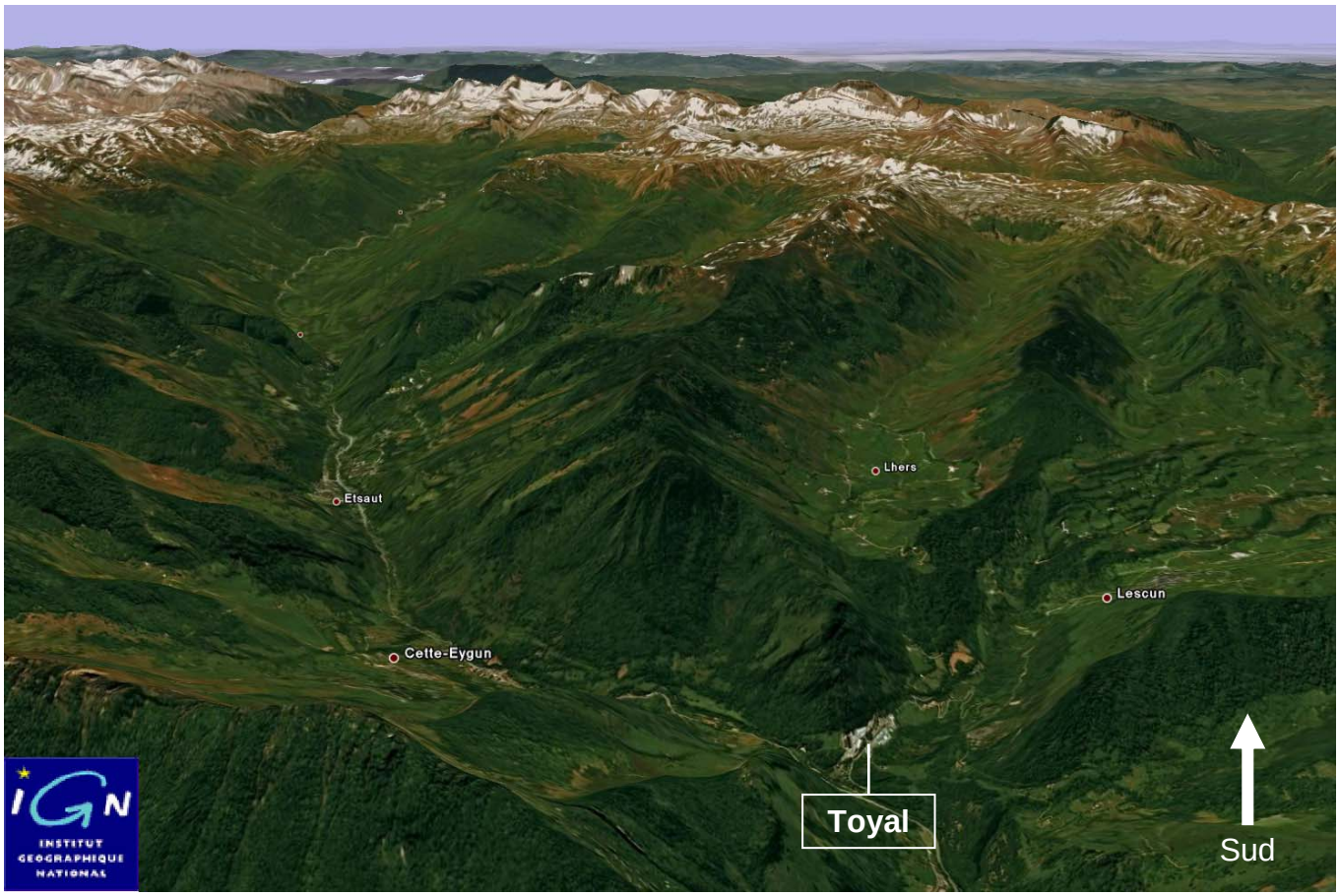
Tarbes, le 23 octobre 2007



André Etchelecou
Président du Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées

Annexe page suivante :
- Situation du Cœur du Parc National des Pyrénées par rapport au projet de plate-forme industrielle (IGN fond Scan25)
- Vue générale aérienne du paysage au sud du projet de plate-forme industrielle (IGN orthophotographies)


Toyal
6 km
Coeur PNP
N


Etsaut
Lhers
Lescun
Cette-Eygun
Toyal
Sud